Travail de nuit : Une dimension particulière du soin

Ce programme vise à :

– Identifier les spécificités et les particularités du travail soignant de nuit

– Évaluer les charges physiques et mentales du travail de nuit

– Recueillir les besoins spécifiques du patient la nuit

Comment mieux vivre le travail de nuit dans son organisation personnelle ?

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

– Pharmacien

– Chirurgien-dentiste

– Paramédicaux

> Aide-soignant

> Auxiliaire de puériculture

> Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)

> Masseur-kinésithérapeute

> Puéricultrice Diplômée d'Etat

> Infirmiers

* Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

* Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)

* Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

– Biologiste

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre de santé.

afpc PRENDRE SOIN DE VOTRE AVENIR

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Travail de nuit : Une dimension particulière du soin

Expérimentée en management d'horaires postés et notamment de nuit.

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Le travail de nuit spécificités et particularités :

– Rappels sur le cycle du sommeil

– Les difficultés à connaître liés au rythme de nuit

> Les charges physiques et mentales du travail de nuit :

– Impact du travail de nuit sur l'organisme, sur la vie de relation du soignant

– Le soutien des équipes de nuit

– Les relations de travail la nuit

– Les rythmes du travail de nuit

– Sommeil et récupération

– Gérer les temps de repos

– Travail de nuit et alimentation

> La relation soignante dans le cadre du travail de nuit :

– Les besoins spécifiques du patient la nuit :

* Le sommeil, l'aggravation, la douleur, confusion-agitation, hydratation, respiration, traitement, confort, relationnel.

– Spécificités du travail de nuit face à la famille

> Le travail de nuit et la continuité des soins :

– La traçabilité dans le dossier patient

– Les compétences requises

– Les organisations spécifiques à appréhender :

* En lien avec l'état du patient,

* En lien avec l'environnement « désert » du service,

* En lien avec les procédures administratives.

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.